

Point travaux

Information sur les principaux travaux du 13 au 19 janvier 2025

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière de voirie et de mobilités, informe les habitants du territoire sur les principaux travaux de la semaine qui impactent les déplacements.

Travaux récemment terminés

- **Métropole (hors Montpellier)**

Où ? Castelnau-le-Lez - boulevard Philippe Lamour, entre les ronds-points Benjamin Franklin et Leonard de Vinci .

Quand ? Depuis le 7 janvier 2025.

Quoi ?

- Démolition des bordures et trottoirs, dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du bustram.
- Pose d'un nouvel enrobé.
Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- réouverture des ronds-points Benjamin Franklin, Léonard de Vinci et Verchant ;
- réouverture du boulevard Philippe Lamour entre les ronds-points Benjamin Franklin et Leonard de Vinci.

Nouveaux chantiers

- **Quartier Centre**

- **Où ? Aire piétonne Verdun – Sud Comédie.**

Quand ? Du 6 janvier à l'été 2025.

Quoi ?

- Extension de l'aire piétonne.
- Installation de 9 sites de contrôle d'accès.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

du 6 au 24 janvier 2025 de 8h à 16h, (selon les besoin chantier)

- fermeture de l'avenue du Pont Juvénal , entre les rues d'Alsace et du Guesclin ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Bayard, l'avenue des États du Languedoc, la rue Michelet, le quai du Palladium et la rue Baudin ;
- accès riverains maintenus ;

- fermeture de la rue d'Alsace, entre la rue Pralon et l'avenue du Pont Juvénal ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Méditerranée, Lamartine et l'avenue du Pont Juvénal ;
- accès riverains maintenus.

- **Métropole (hors Montpellier)**

- **Où ? Saint-Jean-de-Védas - rue de la Montée du Terral.**

Quand ? Du 16 janvier au 22 janvier 2025.

Quoi ? Réalisation des enrobés dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- mise en impasse de la rue Montée du Terral depuis la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue du Chemin des Oliviers.



Travaux en cours

- **Secteur Cambacères – Sud de France**

- **Où ? Route de Vauguières.**

Quand ? Du 6 janvier au 10 mars 2025.

Quoi ? Création de la plateforme de tramway dans le cadre de l'extension de la ligne 1.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture provisoire de la route de Vauguières et du pont au-dessus de l'A709 ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone.



○ **Où ? Boulevard Pénélope**

Quand ? Du 4 juillet à février 2025.

Quoi ? Création des structures des voies dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction de deux voies à une voie de circulation boulevard Pénélope, entre les carrefours de Londres et d'Alexandrie.



○ **Où ? Rue Jacques Derrida, entre le rond-point de la Mogère et la rue du Mas de Brousses.**

Quand ? Du 21 octobre 2024 à septembre 2025.

Quoi ?

- Travaux de dévoiement de réseaux d'eau potable et d'eau pluviale dans le cadre de l'extension de la ligne 1 de Tramway.
- Pose des rails de la voie ferrée.
- Pose d'un nouvel enrobé rue Jacques Derrida.
- Aménagement des trottoirs et d'une piste cyclable.

Maîtrise d'ouvrage : TaM et SA3M.

Incidences sur la circulation :

du 11 novembre 2024 au 10 mars 2025

- mise en impasse de la rue de la Cavalade au croisement avec la route de Vauguières ;
- accès riverains maintenus par l'avenue Nina Simone ;

du 21 octobre 2024 à septembre 2025

- fermeture de la rue Jacques Derrida dans les deux sens de circulation, entre le rond-point de la Mogère et la rue Maryam Mirzakhani ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone.



- **Quartier Centre**

- **Où ? Cours Gambetta – rue du faubourg de la Saunerie.**

Quand ? Du 6 janvier au 16 mars 2025.

Quoi ?

- Raccordement de la ligne 5 à la ligne 3 du tramway dans le secteur Saint-Denis.
- Travaux de revêtement et agrandissement d'une fosse anti-franchissement.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur les lignes de tramway :

- Interruption de la ligne 3 entre les arrêts Jules Guesde et Observatoire ;
- mise en place d'une navette de substitution (tracé violet).



Incidences sur la circulation :

- mise en impasse des rues André Michel, Cheval Vert et du Plan du Parc ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Castilhon, Paul Brousse, André Michel et du Général Campredon.



○ **Où ? Place François Jaumes.**

Quand ? Du 6 au 26 janvier 2025.

Quoi ?

- Création et aménagement d'un espace végétalisé.
- Pose de 15 racks à vélos.
- Déplacement d'une aire de livraison.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- réduction de la chaussée.
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Rue Hilaire Ricard et contre-allée Sud du boulevard des Arceaux**

Quand ? Du 4 novembre 2024 à juin 2025.

Quoi ? Réaménagement des rues adjacentes à la place Max Rouquette dans le cadre du réaménagement des espaces publics Arceaux-Peyrou.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Hilaire Ricard ;
- suppression de places de stationnements sur la contre-allée du boulevard des Arceaux ;
- accès véhicules riverains maintenus sur la contre-allée du boulevard des Arceaux ;
- cheminement piéton et deux roues maintenus ;
- accès véhicules chantier et secours maintenus.

- **Où ? Boulevard Sarrail, entre les numéros 7 et 13.**

Quand ? Du 28 octobre 2024 à avril 2025.

Quoi ?

- Travaux de raccordement aux réseaux électrique, télécom et des eaux pluviales et eaux usées ;
- Réfection de la chaussée, dans le cadre des travaux de rénovation et d'embellissement de la place de la Comédie et de l'Esplanade.
- Réaménagement des sols de la jonction entre le Boulevard Sarrail et le Passage Bruyas.

Maître d'ouvrage : TaM et SA3M.

Incidences sur la circulation :

- mise en impasse du passage Bruyas ;
- accès réglementé à l'aire piétonne au niveau de la rue Montpelliéret ;
- modification des sens de circulation des rues Fabre et Jacques Cœur ;
- fermeture définitive de l'accès au parking Comédie par le boulevard Sarrail ;
- ouverture au parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral ;
- accès riverains de l'immeuble sis 7/9 boulevard Sarrail emprunter les parkings TAM à proximité (Comédie / Corum).
- accès secours maintenus.



- **Où ? Avenue Charles Flahault, entre les rues Auguste Broussonnet et Hyppolyte Rech.**

Quand ? Du 16 septembre 2024 à novembre 2025.

Quoi ?

- Création et aménagement de piste cyclable.
- Mise en accessibilité des trottoirs.
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.
- Pose d'un nouvel enrobé.

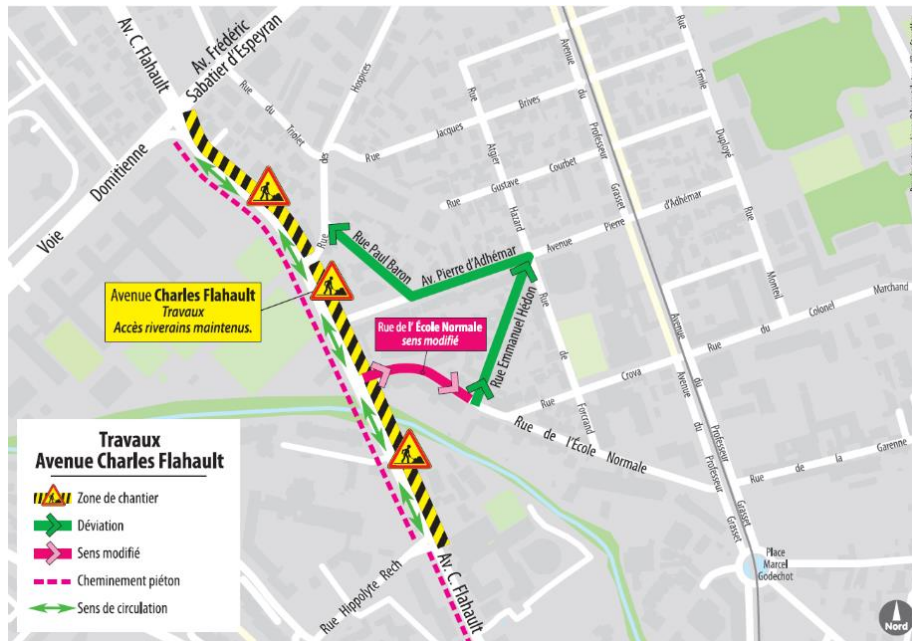
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur les lignes de bus **jusqu'au 7 février 2025** :

- la lignes 10 ne dessert pas l'arrêt Pierre d'Adhémar ;
- se reporter sur les arrêts
 - Hyppolyte Rech (avenue Charles Flahault) ;
 - Fac de Pharmacie (avenue Frédéric Sabatier d'Espéran) ;

Incidences sur la circulation du 9 décembre 2024 au 28 février 2025 :

- réduction de 4 à 2 voies de circulation avenue Charles Flahault entre la rue Hippolyte Rech et la voie Domitienne ;
- mise à sens unique de circulation rue de l'École Normale, de l'avenue Charles Flahault à la rue Emmanuel Hédon ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Emmanuel Hédon, l'avenue Pierre d'Adhémar et la rue Paul Baron ;
- accès riverains maintenus.



○ Où ? Avenue Jacques Cartier, rue Poséidon et pont Juvénal.

Quand ? Du 22 avril au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.

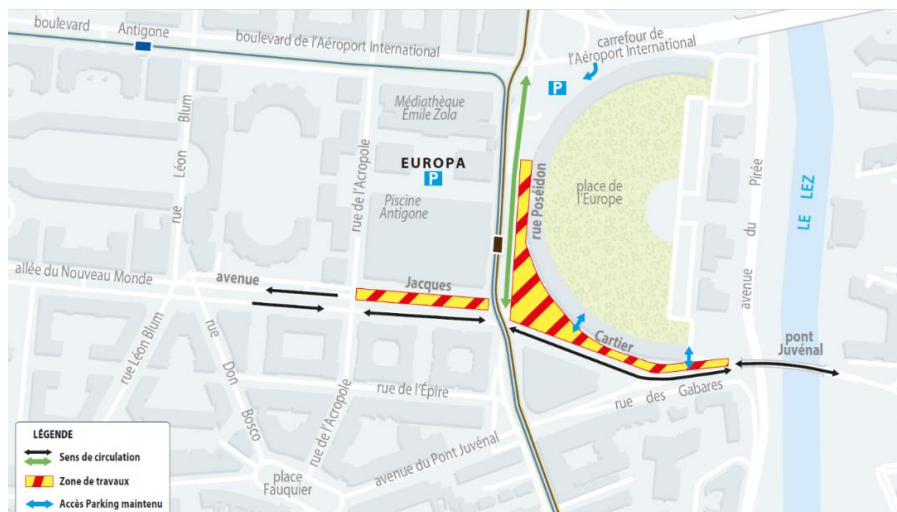
Quoi ?

- Création de la station, aménagement de la voirie et pose des bordures, dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du Bustram.
- Rabotage et pose des enrobés.
- Réalisation d'un îlot refuge.

Maîtrise d'ouvrage : TaM.

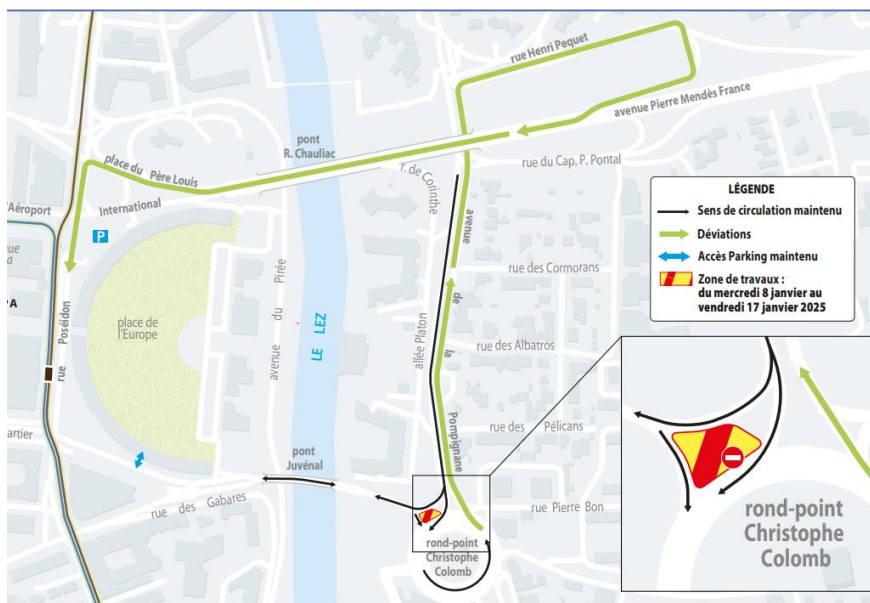
Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de l'avenue Jacques Cartier selon les besoins du chantier ;
- maintien du sens de circulation vers l'avenue Président Pierre Mendès-France ;
- accès au parking Europa maintenus.



du 8 au 17 janvier 2025

- fermeture provisoire de la bretelle d'accès au pont Juvénal depuis le rond-point Christophe Colomb ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de la Pompignane, la rue Henri Pequet, l'avenue du Président Pierre Mendès France et la rue Poséidon.



- **Où ? Place des Martyrs de la Résistance**

Quand ? Du 4 mars au à avril 2025.

Quoi ?

- Élargissement de la rampe d'accès au parking Préfecture-Marché aux Fleurs.
- Fermeture de la sortie du parking donnant sur la place des Martyrs de la Résistance.
- Réaménagement de la place.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- accès riverains et livraisons maintenus ;
- rétablissement de l'entrée et de la sortie du parking d'origine (par la rue Foch – parking Préfecture) ;
- une sortie est également possible par la place du Marché aux Fleurs ;
- fermeture de la place des Martyrs de la Résistance à hauteur du numéro 3 (devant les magasins Gibert et Armand Thierry).



○ **Où ? Rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du faubourg Saint-Jaumes.**

Quand ? Du 5 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 mars 2025.

Quoi ?

- Création d'une zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
- Enfouissement des réseaux aériens.
- Remplacement du réseau des eaux usées.
- Renouvellement d'un collecteur d'assainissement souterrain suite à un effondrement.

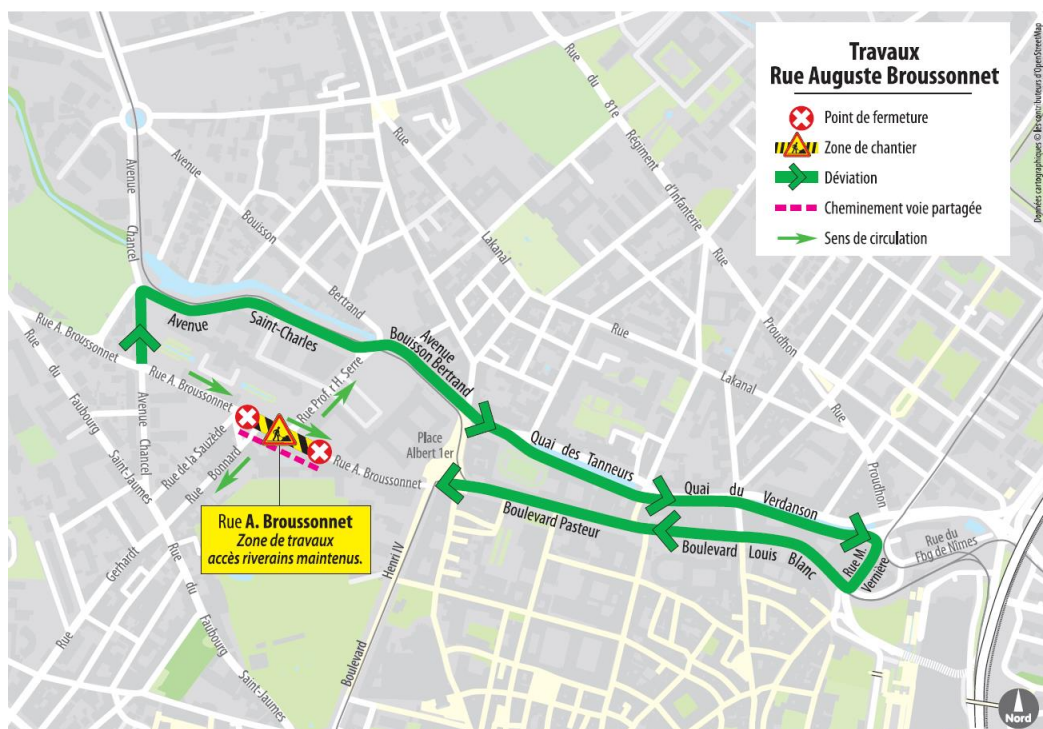
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et Régie des eaux.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement et fermeture de la rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.
- un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue de la Sauzède.
- accès piétons et riverains maintenus.
- une place de stationnement au parking Pitot ou un abonnement de « stationnement résident sur voirie » est proposé aux riverains propriétaires ou locataires de parkings privés rue Bonnard ;
- rétrécissement de la chaussée entre les rues de la Sauzède et Bonnard.

du 8 janvier au 28 mars 2025

- fermeture de la rue Auguste Broussonnet entre la rue de la Sauzède et l'entrée de l'Institut de Botanique ;
- maintien de la circulation riveraine rues Auguste Broussonnet, Bonnard et Professeur Henri Serre ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les avenues Chancel, Saint-Charles, Bouisson Bertrand, les quais des Tanneurs, du Verdanson, les rues Michel Vernière, du Faubourg de Nîmes et les boulevards Louis Blanc et Pasteur ;
- mise en place d'un cheminement en voie partagée, piétons et cyclistes, dans les deux sens de circulation.



- **Où ? Avenue Georges Clemenceau et rues adjacentes.**
 Quand ? du 29 juin 2024 au 28 mars 2025.
 Quoi ? Réalisation de la plateforme et de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture des voies selon les besoins du chantier ;
 - accès riverains maintenus.

- **Quartier Cévennes**

- **Où ? Rue du Chemin Salinier.**
 Quand ? Du 8 juillet au 28 mars 2025.
 Quoi ?
 - Pose de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway ;
 - Raccordement de réseau d'eau
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation
 - fermeture de l'accès à la rue du Chemin Salinier depuis la route de Lavérune ;
 - accès riverains maintenus par la rue du Pont de Lavérune.

- **Où ? Route de Lavérune et rue du Roc de Pézenas.**

Quand ? Du 27 novembre 2023 à août 2025.

Quoi ?

- Construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose d'un nouvel enrobé.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidence sur la circulation

du 13 au 19 janvier 2025

- fermeture de la rue des Chasseurs entre la route de Lavérune et la rue de Font-Couverte ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par la route de Lavérune et l'avenue du Croix du Capitaine.

- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Rue Laurent François – ZAC Cité Créative, entre les rues des Chasseurs et Lydie Bénichou.**

Quand ? Du 12 novembre 2024 au 20 janvier 2025. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.

Quoi ? Réaménagement de la partie basse de la rue Laurent François.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Laurent François entre les rues des Chasseurs et Lydie Bénichou ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue du 56^e Régiment d'Artillerie et l'avenue de la Croix du Capitaine ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation piétons et cyclistes par la rue du 56^{ème} Régiment d'Artillerie.

- **Où ? Rue Raimon de Trencavel.**

Quand ? Du 4 novembre 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

- Aménagement de la piste cyclable.
- Réfection de la chaussée élargissement des trottoirs.
- Organisation du stationnement.
- Embellissement et végétalisation ;

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation selon les besoins du chantier :

- suppression de places de stationnement ;
- mise en sens unique de la rue Raimon de Trencavel de l'avenue de Toulouse vers le boulevard Paul Valéry (sur la voie habituellement dévolue au stationnement) ;
- cheminement piétons maintenu à l'intérieur du chantier ;
- accès riverains maintenus.
-

- **Où ? Avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine.**

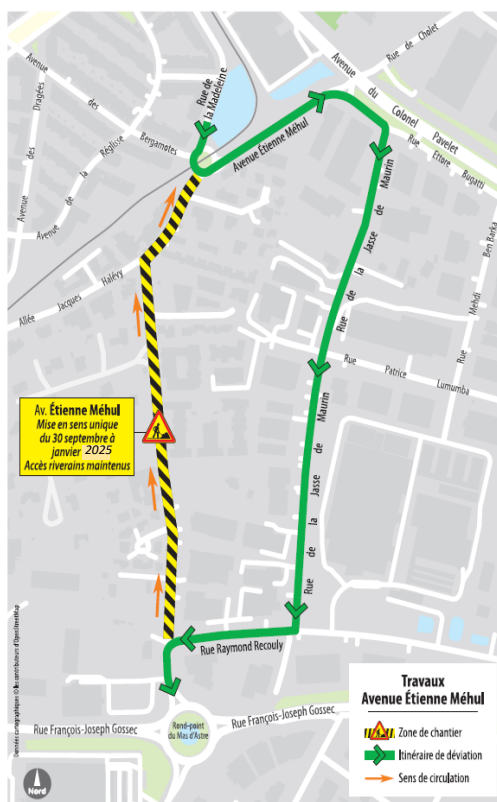
Quand ? Du 30 septembre 2024 au 31 janvier 2025.

Quoi ? Enfouissement des réseaux de l'éclairage public, électrique et télécom.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de l'avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Jasse de Maurin et Raymond Recouly ;
- accès riverains maintenus.



- **Où ? Rue du Pas du Loup entre le boulevard Paul Valéry et l'avenue des Vanières.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la rue du Pas du Loup depuis son intersection avec le boulevard Paul Valéry ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le boulevard Paul Valéry et la route de Lavérune.



- **Où ? Avenue du XV de France.**

Quand ? Du 18 mars 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression des places de stationnement rue du XV de France.



- **Où ? Rues des Chasseurs et de Font-Couverte.**

Quand ? 12 février 2024 au 30 mai 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme et des voies ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

du 20 novembre 2024 au 30 mai 2025 :

- mise en impasse de la rue des Chasseurs, de la route de Lavérune vers la rue Font-Couverte ;
- configuration définitive en sens unique de la rue de Font-Couverte, de la rue des Chasseurs vers l'avenue de la Croix du Capitaine ;

du 12 février 2024 au 31 janvier 2025 rue de Font-Couverte, entre les rues des Chasseurs et du Lavandin :

- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre les numéros 308 et 298 ;
- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs ;
- accès riverains maintenus jusqu'au rond-point de la rue des Chasseurs.



- **Où ? Avenue Lepic, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue de l'Étoile Bleue.**

Quand ? Du 25 janvier 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et voie ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Dévoiement des réseaux d'eau potable.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

du 6 janvier à mai 2025 :

- fermeture de l'avenue Lepic entre les rues Léon Marès et du 56^e Régiment d'Artillerie ;
- mise en impasse du passage 75 ;
- accès riverains jusqu'à la rue Léon Marès par la place du 8 Mai 1945.



○ **Où ? Place Fourier.**

Quand ? Du 8 janvier à décembre 2025.

Quoi ? Travaux d'infrastructure et voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression de places de stationnement place Fourier.



○ **Où ? Cité Créative entre la rue du 56^e Régiment d'Artillerie et la place Niki de Saint-Phalle.**

Quand ? Du 20 novembre 2023 à décembre 2025.

Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la Cité Créative depuis la rue du 56^e Régiment d'Artillerie ;
- maintien des accès piétons aux résidences et à l'école ESMA ;
- suppression des stationnements sur le mail Pierre Mauroy.

- **Quartier Hôpitaux – Facultés**

- **Où ? Rue du Truel, entre l'avenue du Docteur Pezet et la place Eugène Bataillon.**

Quand ? Du 1^{er} juillet 2024 au 31 janvier 2025.

Quoi ?

- Aménagement de la piste cyclable.
- Réfection de la chaussée et élargissement des trottoirs.
- Organisation du stationnement.
- Enfouissement du réseau électrique et rénovation de l'éclairage public.
- Embellissement et végétalisation.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de la rue du Truel, entre l'avenue du Docteur Pezet et la place Eugène Bataillon ;
- mise en place d'une déviation par les avenues Henri Dunant, Frédéric Sabatier d'Espéran, la rue du Triolet et l'avenue Augustin Fliche ;
- vitesse de circulation abaissée à 20 km/h ;
- la piste cyclable sera partagée par les cyclistes et les piétons ;
- accès riverains maintenus.

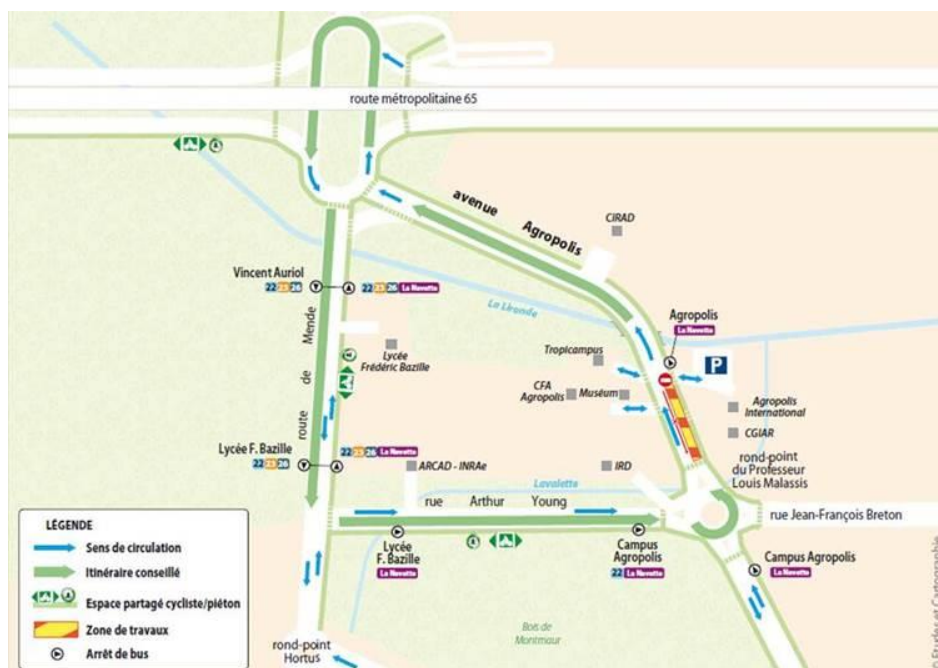
- **Où ? Avenue Agropolis**

Quand ? Du 12 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.

Quoi ? Travaux de réseaux souterrains, de voirie et végétalisation dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : mise en sens unique de l'avenue d'Agropolis entre le giratoire Professeur Louis Malassis au rond-point Agropolis.



- **Quartier Mosson**

- **Où ? Route de Lodève, entre la rue François d'Orbay et l'allée Pierre Carabasse.**

Quand ? Du 6 janvier au 7 février 2025.

Quoi ? Aménagement cyclable.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- réduction de la chaussée route de Lodève entre la rue François d'Orbay et l'allée Pierre Carabasse;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Cos.**

Quand ? Du 14 octobre 2024 au 28 mars 2025.

Quoi ?

- Création des réseaux de gaz, télécom et électrique, d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable.
- Création du réseau de chaleur Nord.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation

- fermeture de l'avenue de Barcelone entre le rond-point Schumann et la rue de Cos ;
- mise en place d'une déviation par l'avenue de l'Europe ou l'avenue d'Heidelberg ;
- suppression de places de stationnement.

○ **Où ? Avenue des Moulins, entre la route de Lodève et rue des Avelaniers.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 15 mars 2025.

Quoi ? Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

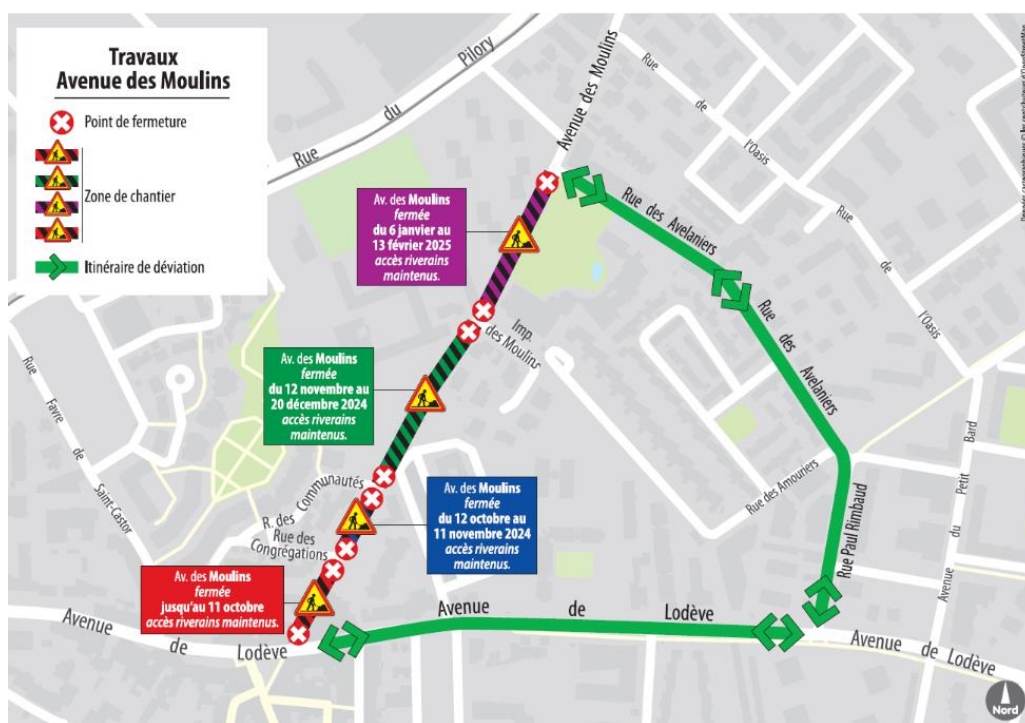
Maître d'ouvrage : Régie des eaux.

Incidences sur circulation :

- suppression de places de stationnement entre la rue des Congrégations et la rue des Communautés ;

du 6 janvier au 13 février 2025 :

- fermeture de l'avenue des Moulins de l'impasse des Moulins à la rue des Avelaniers ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la route de Lodève, les rues Paul Rimbaud et des Avelaniers ;
- accès riverains maintenus.



- **Où ? Rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix.**
 Quand ? Du 7 octobre 2024 à novembre 2025.
 Quoi ?
 - Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
 - Extension d'un collecteur des eaux pluviales.
 - Création d'une piste cyclable.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et ENEDIS.
 Incidences sur la circulation **du 7 octobre 2024 au 28 février 2025**
 - fermeture de la rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Condamine, du Docteur Lachapelle, la route de Lodève et l'allée de Paris.

- **Où ? Avenue de Heidelberg (du rond-point Schumann à l'intersection avec l'avenue de Louisville)**
 Quand ? Du 14 octobre 2024 au 31 janvier 2025.
 Quoi ?
 - Réfection du réseau d'eaux pluviales.
 - Création du réseau de chaleur Nord.
 Maître d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation :
 - réduction de deux à une voie de circulation ;
 - suppression de places de stationnement sur le parking du Centre Nautique Neptune.

- **Où ? Avenue des Moulins et allée Paul Rivet entre les rues Henri Lagattu et de Malbosc.**
 Quand ? Du 8 octobre 2024 au 15 mars 2025.
 Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.
 Incidences sur la circulation :
 - réduction de 3 à 2 voies de circulation de l'avenue des Moulins du rond-point avenue des Moulins vers la rue d'Alco ;
 - réouverture de l'allée Paul Rivet à la circulation piétonne et cycliste.

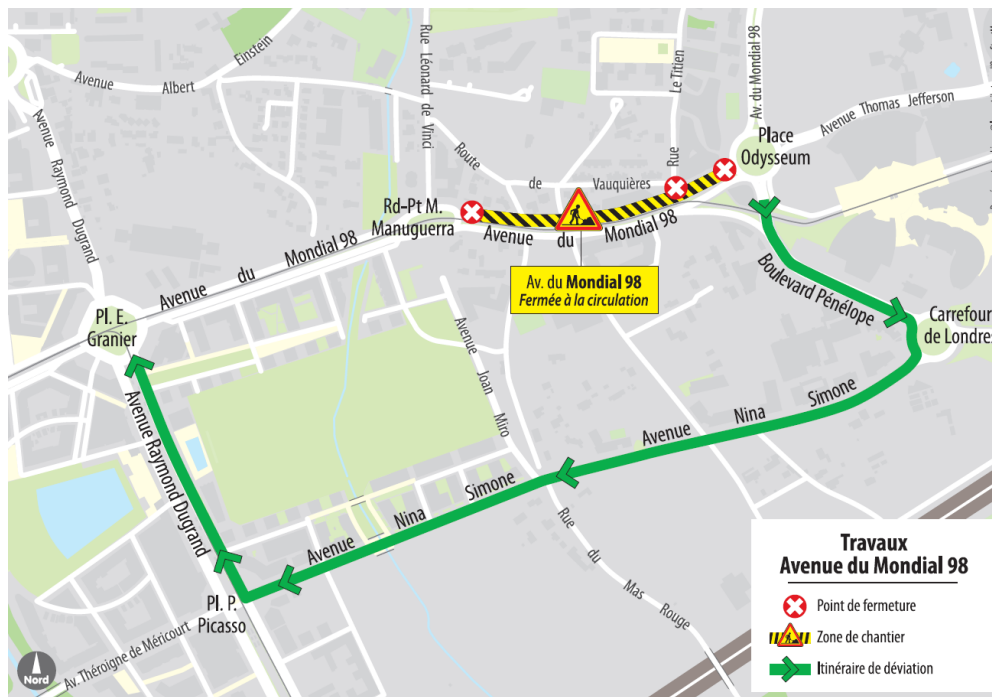
- **Quartier Prés d'Arènes**
Où ? Avenue des Prés d'Arènes, entre les rues Ferdinand de Lesseps et Lazare Ponticelli.
 Quand ? Du 2 octobre au 30 novembre 2024. Prolongation jusqu'au 30 janvier 2025.
 Quoi ? Aménagement de la piste cyclable devant la résidence Le Condor.
 Maître d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation : les piétons et les cyclistes sont tenus d'emprunter le trottoir situé en face.

- **Quartier Port Marianne**
Où ? Avenue du Mondial 98, du rond-point Mattéo Manuguerra vers la place Ernest Granier.
 Quand ? Du 10 juin 2024 au 30 avril 2025.
 Quoi ?
 - Création et aménagement de la piste cyclable – Véloligne A.
 - Végétalisation et embellissement de l'avenue.
 - Désimperméabilisation des sols.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

du 6 janvier au 28 février 2025

- fermeture de l'avenue du Mondial 98, entre les ronds-points d'Odysseum et Mattéo Manuguerra ;
- mise en impasse de la rue Le Titien au croisement avec la route de Vauquières ;
- Mise en place d'un itinéraire de déviation par le rond-point d'Odysseum, le boulevard Pénélope, les avenues Nina Simone et Raymond Dugrand et la place Ernest Granier.

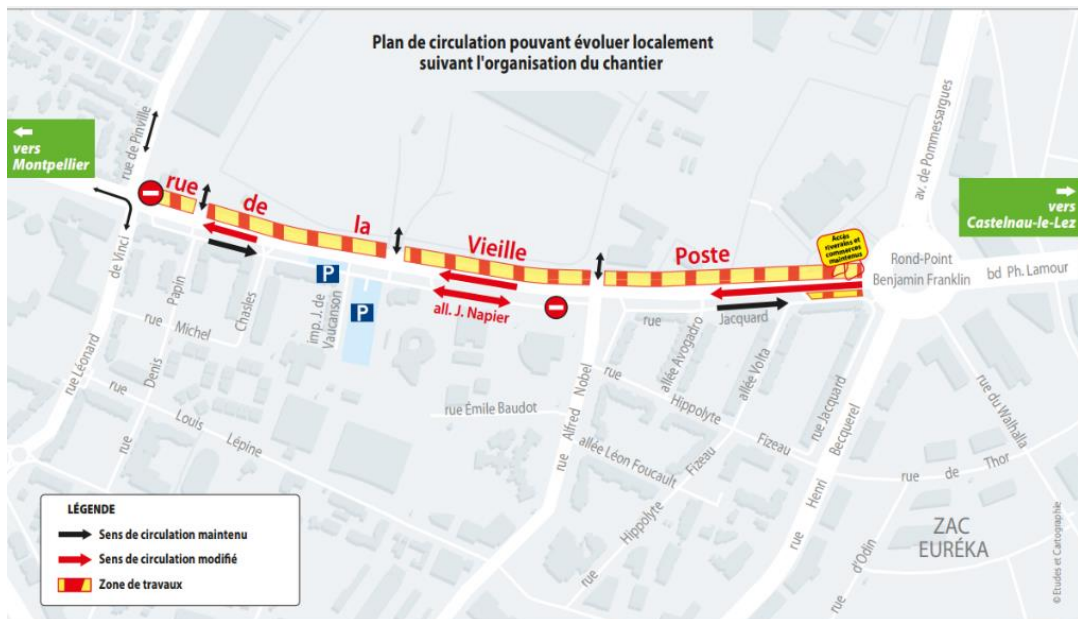


- **Où ? Avenue de la Pompignane, entre le rond-point Christophe Colomb et la rue Henri Pecquet.**
Quand ? Du 25 mars au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.
Quoi ? Création de la piste cyclable et de la voie dédiée dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 de bustram.
Maîtrise d'ouvrage : TaM.
Incidences sur la circulation :
 - réduction de deux voies à une voie de circulation avenue de la Pompignane ;
 - un itinéraire de déviation est mis en place par les rues du Capitaine Pierre Pontal, Fra Angelico et l'avenue Albert Einstein.
 - rétrécissement de la chaussée selon les besoins du chantier rue Henri Pecquet.
- **Où ? Rue Alfred Nobel et rue de la Vieille Poste, entre la rue de Pinville et le rond-point Benjamin Franklin.**
Quand ? De décembre 2023 au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 janvier 2025.
Quoi ?
 - Travaux de démolition et de terrassement dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du bustram ;
 - Pose d'un nouvel enrobe.Maîtrise d'ouvrage : TaM.
Incidences sur les lignes de bus :
 - les lignes 9, sens A et, 51 vers Notre Dame de Sablassou, seront déviées par les rues Léonard de Vinci et Louis Lépine ;
 - les stations Pinville et Alfred Nobel sont reportés sur les arrêts Lagoya et Volta Fizeau.

Incidences sur la circulation :

rue de la Vieille Poste

- mise à sens unique de la rue de la Vieille Poste depuis le rond-point Benjamin Franklin et la rue de Pinville en direction de Montpellier ;
- accès riverains maintenus ;



• Métropole (hors Montpellier)

- **Où ? Baillargues – route Impériale, entre la route de Nîmes (RN113) et la rue Vincent Scotto.**
Quand ? Du 17 juin 2024 au 7 mars 2025.

Quoi ?

- Création d'une piste cyclable.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs.
- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

du 6 janvier au 7 mars 2025

- la route Impériale sera mise à sens unique entre la rue du Levant et la rue Vincent Scotto ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par les rues Jean Vilar, du contrôle et la rue du Levant ;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Clapiers – carrefour des Closades / avenue du Martinet (RM65).**

Quand ? Du 19 novembre à juillet 2025.

Quoi ?

- sécurisation du carrefour des Closades ;
- création d'une piste cyclable – véloline B ;
- création de deux arrêts de bus ;
- raccordement du réseau des eaux usées.

Maîtrise d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- réduction de la chaussée ;
- réduction de la vitesse à 30 Km/h ;
- maintien des deux sens de circulation.

- **Où ? Lattes – chemin de Soriech entre les routes métropolitaines 189 et 172.**
 Quand ? Du 8 janvier au 7 mars 2025.
 Quoi ?
 - Réaménagement du carrefour à feux entre le chemin de Soriech et la ligne de tramway 3.
 - Création de pistes cyclables et cheminements piétonniers.
 - Création de deux nouvelles voies.
 Maître d’ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture du chemin de Soriech entre les routes métropolitaines 189 et 172;
 - accès riverains maintenus
 - par le Sud, suivre la RM172 (route de Mauguio) ;
 - par le Nord, suivre le giratoire de Soriech (RM189 - Route de Boirargues).

- **Où ? Lattes – chemins du Mas de Merle et de la Céreirede.**
 Quand ? Du 3 juin au 30 septembre 2024. Prolongation jusqu’au 31 janvier 2025.
 Quoi ? Travaux de terrassement et de forage dans le cadre de l’agrandissement de la station épuration MAERA.
 Maître d’ouvrage : ENEDIS.
 Incidences sur la circulation :
 - réouverture du chemin du Mas de Merle ;
 - réouverture du chemin de la Céreirede entre la rue de la Première Écluse et la station d’épuration MAERA ;
 - fermeture de l’avenue du Pont Trinquat entre les rues de la Courbe et de la Rauzée basse ;
 - un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues de la Première Écluse, de la Rauze et l’avenue du Docteur Jacques Fourcade ;
 - l’allée de la Méditerranée est fermée à la circulation cycliste ;
 - un itinéraire de déviation pour les cyclistes est prévu par le marché du Lez.

- **Où ? Lattes – avenue des Platanes.**
 Quand ? Du 5 juillet à novembre 2025.
 Quoi ?
 - Pose de canalisations d’eaux usées, d’eau potable, électrique et télécom.
 - Pose de réseau électrique et télécom.
 - Raccordement au réseau d’eau brute (BRL).
 Maître d’ouvrage : SA3M et Régie des eaux.
 Incidences sur la circulation :
du 18 novembre 2024 au 7 février 2025 : fermeture de l’avenue des Platanes entre la rue de la Muraillette et la rue du Vieux Chêne.

- **Où ? Lavérune – avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires.**
 Quand ? Du 15 juillet 2024 à décembre 2025.
 Quoi ?
 - Renouvellement des réseaux d’assainissement et des eaux pluviales
 - Création de pistes cyclables.
 - Réfection de la chaussée et des trottoirs.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

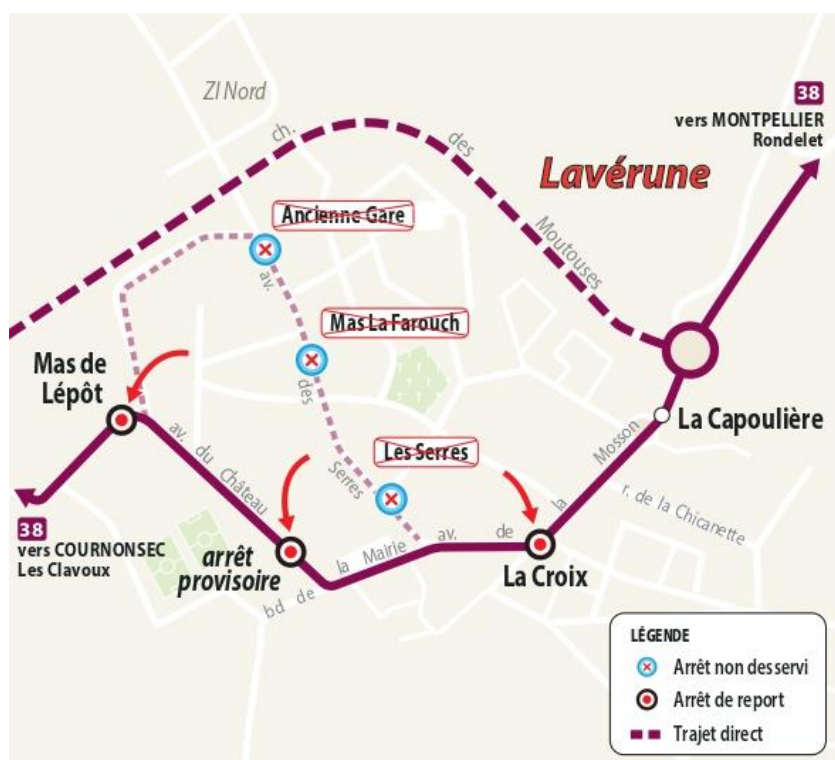
Incidences sur la circulation **du 18 novembre 2024 à avril 2025** :

- fermeture de l'avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château (RM5E12) ;
- accès riverains maintenus.

Incidences sur les lignes de bus :

- les lignes de bus TaM et LIO seront déviées par l'avenue de la Mosson, le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château ;
- les arrêts : Ancienne Gare, Mas la Farouch et Les Serres ne sont pas desservis dans les deux sens ;
- se reporter aux arrêts : Mas de Lépôt, La Croix et aux arrêts provisoires avenue du Château.

Plus d'infos sur cartographie.tam-voyages.com



- **Où ? Montferrier-sur-Lez – rond-point d'Agropolis.**

Quand ? Du 2 octobre 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

- Aménagement des nouveaux giratoires d'Agropolis sous la RM65, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose de la glissière de sécurité dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction à une voie du giratoire d'Agropolis sous la RM65.

- **Où ? : Montferrier-sur-Lez – RM17E11 – Pont du Lez.**

Quand ? À partir du 16 juin 2023.

Quoi ? Création d'une voie verte sur la RM17E11 et élargissement du pont du Lez.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidence sur la circulation : circulation alternée gérée par feux sur le pont du Lez.

- **Où ? Saussan – route métropolitaine 27E7 (RM27E7), entre l’avenue de l’Aurore et la route métropolitaine 185E1 (RM185E1).**
 Quand ? Du 25 novembre 2024 au 25 avril 2025.
 Quoi ? Création d’une voie verte.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture de la RM27E7, entre l’avenue de l’Aurore et la RM185E1 ;
 - un itinéraire de déviation sera mis en place par les routes métropolitaines 185E1 et 27.

- **Où ? Vendargues – avenue de la Gare, rue des Balances et rue des Bergeries.**
 Quand ? Du 17 juin 2024 au 27 juin 2025.
 Quoi ?
 - Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l’éclairage public.
 - Aménagement de voirie.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - suppression de places de stationnement ;
 - fermeture de l’avenue de la Gare, entre la place des Écoles laïques et le carrefour des Balances ;
 - deux itinéraires de déviation sont mis en place
 - par les rues de la Monnaie et de la Bergerie ;
 - par la rue de la Fontaine ;
 - fermeture de la rue des Balances entre la rue des Bergerie et la rue de la Monnaie ;
 - un itinéraire de déviation est mis en place par la rue des Bergerie ;
 - inversion du sens de circulation rue des Bergeries entre les rues de la Monnaie et des Balances ;
 - mise à double sens de circulation de la rue de la Monnaie.